



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

OBJET : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Délibération budgétaire modificative n°1 - Exercice 2026

N°2026_103

Date d'affichage de la liste des délibérations : **6 octobre 2026**

Date de transmission en Préfecture : **6 octobre 2026**

Date de mise en ligne : **6 octobre 2026**

Date de la convocation du Conseil municipal : **22 septembre 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Lionel CATRAIN**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Sébastien FRANÇOIS - Valérie GRILLON - Claude MARCOLET - Agnès BÉRAL - Lionel CATRAIN - Christophe REBOUL - Agnès SÉNÉCLAUZE - Solange VENDITTELLI - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean-Michel RIVIER - Christophe GALLAY - Laurent MACON - Olivier CAPEL - Anne-Sixtine DE SAINT-GEORGE - Anne JUSTIN - Franck COLLAS - Nadine CARRION - Christelle RIVAT - Cynthia CHABERT - Erwan LE SAUX - Xavier FRANCO - Omar KLAÏ - Yeabsera RAVET - Christiane CONSTANT - Didier DUBOIS - Odile MIRGUET

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Laurence BEUGRAS (à Solange VENDITTELLI) - Jean PETIT (à Agnès BÉRAL) - Carole COGNARD (à Nadine CARRION) - Marie DELAHAYE (à Claude MARCOLET)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

La délibération budgétaire modificative n°1 de l'exercice 2026 du budget principal de la ville s'élève à :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	182 000 €	-934 806.65 €
Recettes	182 000 €	-934 806.65 €

Pour la section de fonctionnement, sont intégrées notamment les dépenses suivantes :

Sur les charges à caractère général, il est inscrit 130 700 € supplémentaires dont : 55 000 € sur les frais de nettoyage des bâtiments en lien avec les prix du nouveau marché et le remplacement des agents en arrêt de travail, 11 000 € sur les réparations des équipements de sécurité des bâtiments, 16 000 € pour les dépenses d'eau liées à des fuites, 10 000 € pour la pose d'un filet anti-pigeons sous le pont SNCF de la rue Général de Gaulle, 8 000 € complémentaires de prestations auprès du centre de gestion (CDG69), 8 500 € de frais d'affranchissement pour la mise à jour de la liste électorale, 5 000 € pour la poursuite du projet musique à l'école ou encore 4 100 € pour continuer la prestation d'externalisation de la régie du marché forain.

Sur les prélèvements sur recettes, le montant de crédits est diminué de 10 000 € permettant d'ajuster le montant du fonds de péréquation communal et intercommunal (FPIC) à 618 077 €.

Sur les autres charges de gestion courante, l'enveloppe est augmentée de 18 700 € en intégrant notamment 12 500 € de régularisation d'adhésion au Fonpel pour un élu, dont la moitié est remboursée par la personne.

Sur les charges exceptionnelles, il convient d'intégrer 12 000 € pour permettre l'annulation d'un titre d'occupation du domaine public de 2025 émis à l'encontre du mauvais débiteur, la réémission du titre au bon tiers sera effectuée.

Sur les provisions, il est inscrit la somme de 600 € pour ajuster les provisions pour dépréciations d'actif à la demande du comptable.

Côté recettes, il est inscrit 110 000 € sur les atténuations de produits correspondants aux remboursements des assurances en lien avec les arrêts de travail des agents, 18 000 € sur les produits des services intégrant le remboursement de l'adhésion au Fonpel ainsi que la réémission du titre d'occupation du domaine public émis au mauvais tiers, 49 000 € sur les dotations, subventions et participations reçues dont 15 000 € au titre des compensations fiscales, 14 000 € de condamnation du Rectorat (concernant le contentieux lié au versement du forfait communal à l'Ogec) et 20 000 € de financement de l'Etat pour la contribution au service public petite enfance, et enfin 5 000 € sur les autres produits de gestion courante intégrant la location d'un logement de septembre à décembre, le remboursement des frais de justice par le Rectorat et le remboursement des intérêts moratoires par le Service de gestion comptable de Givors pour le dépassement des délais de paiement sur la quote-part lui incombant.

Pour la section d'investissement, sont intégrés notamment les éléments suivants :

Sur les immobilisations incorporelles, il est ajusté le montant des frais d'étude pour le réseau de chaleur urbain à hauteur de 20 000 € (soit 40 000 € au global), ajusté le montant de l'étude d'urbanisme du secteur du Garel en y intégrant le secteur de la police municipale à hauteur de 7 000 € (soit 37 000 € au global), inscrire des frais d'étude d'urbanisme auprès du CAUE pour 6 000 €, inscrire des frais d'étude de sol sur le parc de l'Hôtel de Ville pour 7 000 € en lien avec l'opération de reboisement ;

Sur les immobilisations corporelles, sont inscrits les travaux de stationnement devant le groupe scolaire Jacques Cartier pour 115 500 €, les travaux suite au vandalisme de la Villa de la Giraudière pour 18 000 €.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

Il est ajusté les montants de travaux dans les cours des écoles Jacques Cartier et Lassagne pour 58 000 €, il est supprimé ou reporté 162 900 € d'opérations dont la création d'un garage pour la police municipale, l'achat de ventilateurs pour le gymnase Pierre Minssieux, le changement de la fosse de la salle de gymnastique au Bri'Sports, le changement des rideaux de la salle de spectacle du Briscope, le remplacement de l'estrade pour les manifestations, le remplacement de la porte sectionnelle des ateliers municipaux ainsi que des opérations d'aménagements urbains.

Il est également ajusté les opérations d'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) comme :

- L'ajustement à la baisse des crédits de paiement sur 2026 pour la rénovation énergétique et le réaménagement de l'Hôtel de Ville pour 465 000 €
- La création de l'AP/CP pour la rénovation de la salle du Garon avec 100 000 € de crédit de paiement (auparavant il était inscrit la somme de 540 000 € de travaux) soit -440 000 €
- La clôture de l'AP/CP pour la création d'un parc urbain sud et d'un skate parc avec l'annulation de 34 806.65 € de crédits de paiement

Sur les immobilisations en cours, il est ajusté à la baisse les demandes de versement d'avances forfaitaires dans le cadre des différents marchés dont la végétalisation des cours des écoles.

Sur les participations et créances rattachées, il est inscrit 1 000 € pour l'achat de parts dans la SCIC Bio à Pro.

Sur les opérations pour compte de tiers, il est supprimé les 40 000 € en dépenses et en recettes de refacturation à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon pour les travaux de voirie aux abords du groupe scolaire Jacques Cartier, les travaux ayant été directement payés par la CCVG.

En recettes, il est proposé de reporter à 2027 la cession du terrain de la future déchetterie, initialement prévue en 2026, pour un montant de 1 020 000 €. Le montant du FCTVA est ajusté à la baisse de 80 000 €, pour s'établir à 510 000 €. Enfin, les subventions FEDER notifiées sont intégrées pour un montant de 320 000 €.

La section d'investissement s'équilibre par un ajustement de l'emprunt pour -114 806.65 € soit une enveloppe globale de 35 193.35 €.

La commission n°3 « Transition écologique, urbanisme, aménagement et finances » a vu le dossier le 22 septembre 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

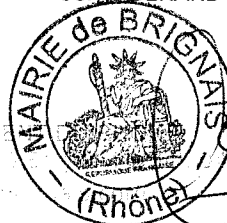
Par 30 voix pour, 3 voix contre, 0 abstentions, 0 non-participations, délibère pour

- ADOPTER la délibération budgétaire modificative n°1 du budget principal de la Ville pour l'exercice 2026 tel que présentée en séance et jointe en annexe

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire
Lionel CATRAIN

Pour copie conforme
Le Maire
Serge BÉRARD



VILLE DE BRIGNAIS

BUDGET VILLE

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2026

ARRETE – SIGNATURES

Présenté par le maire,

A Brignais, le 30 septembre 2026

Le maire,



Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents ou représentés : 33

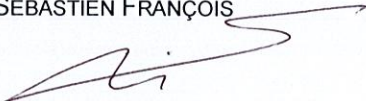
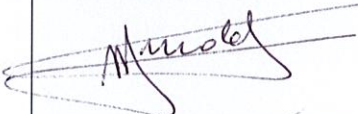
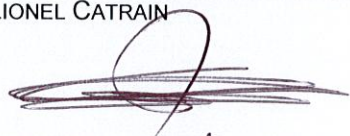
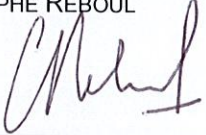
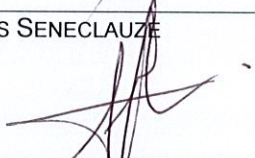
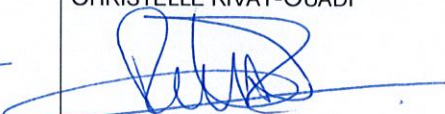
Nombre de suffrages exprimés : 33

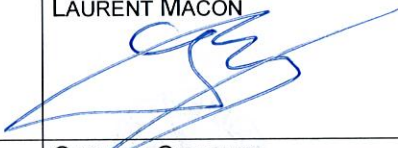
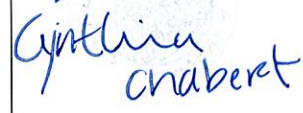
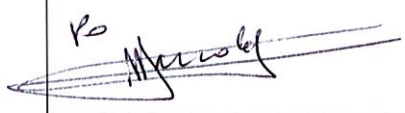
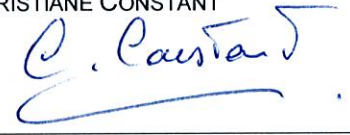
VOTES : Contre : 3 Pour : 30 Abstention : 0

Date de convocation : 22 septembre 2026

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ORDINAIRE

A Brignais le 30 septembre 2026

ANNE-CLAIRE ROUANET 	SEBASTIEN FRANÇOIS 	VALERIE GRILLON 
CLAUDE MARCOLET 	AGNES BERLAL 	LIONEL CATRAIN 
LAURENCE BEUGRAS 	CHRISTOPHE REBOUL 	AGNES SENECLAUZE 
OMAR KLAÏ 	CHRISTELLE RIVAT-OUADI 	CHRISTOPHE GALLAY 

BRUNO THUET 	ANNE-SIXTINE DE SAINT GEORGE 	BEATRICE DHENNIN 
SOLANGE VENDITELLI 	FRANCK COLLAS 	JEAN PETIT 
JEAN-MICHEL RIVIER 	YEABSERA RAVET 	CAROLE COGNARD 
XAVIER FRANCO 	LAURENT MACON 	NADINE CARRION 
ANNE JUSTIN 	CYNTHIA CHABERT 	OLIVIER CAPEL 
MARIE DELAHAYE 	ERWAN LE SAUX 	CHRISTIANE CONSTANT 
DIDIER DUBOIS 	ODILE MIRGUET 	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

VOTE		Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)		DEPENSES		RECETTES	
		+		+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)			0,00		0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)			(si solde négatif) 0,00		(si solde positif) 0,00	
		=		=		=	
Total de la section d'investissement (3)				-934 806,65		-934 806,65	

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)		
		DEPENSES	RECETTES
		182 000,00	182 000,00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		182 000,00	182 000,00

TOTAL DU BUDGET (5)	-752 806,65	-752 806,65
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

COLLECTIVITE VILLE DE BRIGNAIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	473 216,87	0,00	46 500,00	46 500,00	519 716,87
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	340 005,14	0,00	0,00	0,00	340 005,14
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	5 263 677,33	0,00	-907 306,65	-907 306,65	4 356 370,68
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	87 522,69	0,00	-35 000,00	-35 000,00	52 522,69
Total des dépenses d'équipement		6 164 422,03	0,00	-895 806,65	-895 806,65	5 268 615,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	85 000,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
13	Subventions d'investissement (4)	391,00	0,00	0,00	0,00	391,00
16	Emprunts et dettes assimilées	562 000,00	0,00	0,00	0,00	562 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		647 391,00	0,00	1 000,00	1 000,00	648 391,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	121 521,28	0,00	-40 000,00	-40 000,00	81 521,28
Total des dépenses réelles d'investissement		6 933 334,31	0,00	-934 806,65	-934 806,65	5 998 527,66

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	435 000,00		0,00	0,00	435 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	40 000,00		0,00	0,00	40 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		475 000,00		0,00	0,00	475 000,00

TOTAL	7 408 334,31	0,00	-934 806,65	-934 806,65	6 473 527,66
--------------	---------------------	-------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	246 419,83
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 719 947,49
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	783 003,00	0,00	320 000,00	320 000,00	1 103 003,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	150 000,00	0,00	-114 806,65	-114 806,65	35 193,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		933 003,00	0,00	205 193,35	205 193,35	1 138 196,35
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	640 000,00	0,00	-80 000,00	-80 000,00	560 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 114 985,23	0,00	0,00	0,00	1 114 985,23
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 220 000,00	0,00	-1 020 000,00	-1 020 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		2 976 985,23	0,00	-1 100 000,00	-1 100 000,00	1 876 985,23
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	121 521,28	0,00	-40 000,00	-40 000,00	81 521,28
Total des recettes réelles d'investissement		4 031 509,51	0,00	-934 806,65	-934 806,65	3 096 702,86

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 853 244,63		0,00	0,00	1 853 244,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 730 000,00		0,00	0,00	1 730 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	40 000,00		0,00	0,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 623 244,63		0,00	0,00	3 623 244,63

TOTAL	7 654 754,14	0,00	-934 806,65	-934 806,65	6 719 947,49
--------------	---------------------	-------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 719 947,49
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

3 148 244,63

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COLLECTIVITE VILLE DE BRIGNAIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 790 000,00	0,00	130 700,00	130 700,00	2 920 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	9 120 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	9 150 000,00
014	Atténuations de produits	690 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	680 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 740 000,00	0,00	18 700,00	18 700,00	2 758 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 340 000,00	0,00	169 400,00	169 400,00	15 509 400,00
66	Charges financières	122 000,00	0,00	0,00	0,00	122 000,00
67	Charges spécifiques (4)	24 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	36 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		600,00	600,00	600,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 486 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00	15 668 000,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	1 853 244,63		0,00	0,00	1 853 244,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 730 000,00		0,00	0,00	1 730 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 583 244,63		0,00	0,00	3 583 244,63

TOTAL	19 069 244,63	0,00	182 000,00	182 000,00	19 251 244,63
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 251 244,63
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	50 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	160 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 050 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	1 068 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 150 000,00	0,00	0,00	0,00	6 150 000,00
731	Fiscalité locale	8 072 000,00	0,00	0,00	0,00	8 072 000,00
74	Dotations et participations (4)	1 438 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00	1 487 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	140 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	145 000,00
Total des recettes de gestion courante		16 900 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00	17 082 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 900 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00	17 082 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	435 000,00		0,00	0,00	435 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		435 000,00		0,00	0,00	435 000,00

TOTAL	17 335 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00	17 517 000,00
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE	1 734 244,63
-------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 251 244,63
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	3 148 244,63	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.